

FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2018–2019

Formation « Charte de Qualité »

Le programme de formation permet d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de moniteur/trice et de devenir « char-to-compatible ».

Cette formation est réalisée en partenariat avec les cemea.

A qui s'adresse cette formation ?

En priorité, à tou-t-es les moniteurs/-trices engagés dans les organismes de vacances membres de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Parcours

Le parcours fonctionne sur le principe de **capitalisation de 5 ateliers de 3 h et une expérience en tant que moniteur/-trice** de camp de vacances.

Avant une première expérience en tant que moniteur/-trice :

1. Effectuer 2 ateliers obligatoires :
 - ☐ La responsabilité juridique et la sécurité physique
 - ☐ Un deuxième atelier défini avec l'organisme de vacances

2. Encadrer un camp résidentiel ou à la journée

3. Participer à 3 autres ateliers choisis dans le programme

Après une expérience de camp en tant que moniteur/-trice :

- ☐ Suivre 5 ateliers dont La responsabilité juridique et la sécurité physique

Formules possibles:

- ☐ 5 ateliers choisis dans le programme ou rassemblés sur une semaine ou
- ☐ 4 ateliers regroupés sur un weekend **ET** un 5e à choix dans le programme (possibilité de combiner avec un atelier le vendredi précédent ou le samedi soir).

Choix des ateliers et formules

Il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Pour compléter la formule *Weekend « 4 Formations Charte »*, il est conseillé de dissocier le 5e atelier du weekend.

La description des ateliers et la liste des équivalences sont disponibles sur

www.chartedequalite.ch

Inscriptions en ligne uniquement sur <http://formation-cemea.ch/charte>

Prix de la formation

Pour les participants d'organismes membres de la charte, la finance d'inscription est réglée par le Groupement.

Pour les participants d'organismes non-membres de la charte, les ateliers sont payants. Une finance de participation de 30.- par atelier est facturée au participant ou à l'organisme.

Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée au participant.

Annulation d'un atelier

Les cemea se réservent le droit d'annuler une formation pour laquelle le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone, 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur seront proposées.

Attestations

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.

Après avoir complété son parcours de formation, une attestation de chartocompatibilité peut être demandée à info@chartedequalite.ch ou directement à l'organisme membre qui l'engage.

PROGRAMME DES ATELIERS 2018–2019

Lieu des cours : cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève

Horaires : de 18h30 à 21h30

Γ Responsabilité juridique et sécurité physique ✱

mardi 5 février
lundi 4 mars
jeudi 4 avril
mardi 14 mai
lundi 27 mai
jeudi 6 juin ✧
mardi 11 juin
lundi 24 juin

Γ Les besoins de l'enfant ou de l'adolescent ✱

lundi 8 avril
mercredi 8 mai
vendredi 7 juin ✧

Γ Fonctions du moniteur

vendredi 3 mai
mardi 28 mai

Γ Le travail en équipe

mardi 7 mai
mercredi 5 juin ✧

Γ Les sanctions et les punitions

samedi 30 mars ✧
lundi 13 mai
jeudi 27 juin

Γ Prévention et gestion des conflits

mardi 9 avril
jeudi 2 mai
lundi 20 mai
vendredi 14 juin ✧

Γ Gestion des confidences

mercredi 15 mai
vendredi 21 juin

Γ L'alimentation en camp de vacances

mardi 30 mars
jeudi 23 mai

Γ Relations avec les parents

mercredi 22 mai
samedi 15 juin ✧

Γ Les attitudes éducatives ✱

lundi 11 mars
lundi 1 avril
jeudi 16 mai
mardi 4 juin ✧
lundi 17 juin
mardi 25 juin

Γ Préparer et animer une activité ✱

lundi 4 février
mardi 5 mars
jeudi 9 mai
lundi 3 juin ✧
jeudi 20 juin

Γ Animer un centre aéré

mercredi 3 avril
mardi 21 mai

Γ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances

mardi 2 avril
samedi 25 mai ✧
mercredi 12 juin

Γ Ces enfants « difficiles » qui nous désarçonnent

lundi 6 mai
jeudi 13 juin

FORMULES

Γ Weekend « 4 Formations Charte » ✱ de 9h à 16h30

samedi 30 et dimanche 31 mars
samedi 25 et dimanche 26 mai
samedi 15 et dimanche 16 juin

Γ Semaine « Charte » 5 ateliers du 3 au 7 juin ✧

✱. Ateliers regroupés lors des weekend «4 formations charte»

✧. Ateliers accolés aux weekends «4 formations charte»

✧. Ateliers combinés sur une semaine